

# Saint Pons

COMMUNAUTÉS ASPREMONT - LEVENS - ST ANDRÉ DE LA ROCHE  
TOURRETTE LEVENS - DURANUS - ST BLAISE



21.06.2026

## Magnifica Humanitas

au secours des plus fragiles

En pointant les idéologies qui font de la vie humaine un "matériau" pour "perfectionner l'espèce", Léon XIV prend la défense de ceux qui auraient à en payer le prix. Car si les fantasmes de cette "Nouvelle Société" ne sont pas d'hier, souligne l'historien Charles Vaugirard, l'élimination des plus fragiles a commencé.

L'encyclique *Magnifica Humanitas* n'est pas seulement un grand texte sur la question de l'intelligence artificielle. Le texte de Léon XIV va bien au-delà en lançant une alerte contre le transhumanisme et le posthumanisme, ces idéologies techniciennes qui veulent améliorer, augmenter l'homme afin qu'il atteigne des performances surhumaines et même qu'il tente de devenir immortel par la seule grâce de la technique. Le Pape décrit ces idéologies, dont il reconnaît qu'elles ont de multiples courants, comme cherchant à transformer l'homme notamment au moyen d'hybridation entre l'homme et la machine. L'intelligence artificielle est l'une des techniques envisagées pour cette augmentation de l'homme. Mais elle est loin d'être la seule, car il faut compter aussi avec les techniques biologiques, à visée eugéniste, pour y parvenir.

### La vie humaine comme un « matériau » ? Non !

"À la lumière de la Doctrine sociale de l'Église, le point crucial n'est pas l'usage de la technique en tant que telle, mais la vision qui la sous-tend. Si l'être humain est traité comme un matériau à perfectionner ou à surpasser, il devient alors plus facile d'accepter que certains soient considérés comme moins utiles, moins désirables, moins dignes. Au nom du progrès, on peut en venir à imaginer des sacrifices nécessaires et à faire payer aux plus fragiles le prix d'une prétendue optimisation de l'espèce" (MH, 117). Le Pape pointe ici le cœur du problème, non pas l'usage de la technique en soi, mais le fait de considérer la vie humaine comme un matériau à perfectionner. Le terme "matériau" est fort. C'est exactement le mot qu'emploie Pierre Simon, le père d'une forme de transhumanisme français, médecin gynécologue très actif dans les cabinets ministériels, qui a théorisé une "Nouvelle Société" reposant sur une nouvelle définition de la vie humaine. Voici ce qu'il en dit : « Cette vie qui nous vint si longtemps d'un souffle de Dieu posé sur notre argile, c'est comme un *matériau* qu'il faut la considérer désormais. Loin de l'idolâtrer, il faut la gérer comme un patrimoine [...]. Une richesse, cette vie, confiée à la garde de l'espèce, comme les forêts, les océans, les rivières, mais avec ceci de singulier que chacun d'entre nous en est le véhicule : cette charge de vie a son corollaire ; *veiller à ce que le matériau ne se dégrade pas*. Ce serait nous dégrader nous-mêmes et *ruiner l'espèce* ». L'élimination des personnes fragiles. Pour Pierre Simon, veiller à ce que le matériau ne se dégrade pas se traduira par l'eugénisme... Il se prononce, en louvoyant, pour l'euthanasie des bébés handicapés à la naissance et il tient un discours ouvertement eugénique. Pierre Simon a cofondé le planning familial France et

l'ADMD (Association pour le droit de mourir dans la dignité). Il a été l'un des principaux artisans de la loi Neuwirth de 1969 sur la contraception, et de la loi Veil de 1975 sur l'avortement. Il porte une vision matérialiste, hédoniste et transhumaniste de la vie et de la société. Et son raisonnement conduit exactement à ce que dénonce le Pape : faire des "sacrifices nécessaires" au nom de l'optimisation de l'espèce.

Le transhumanisme que dénonce Léon XIV n'est pas seulement une idéologie hypertechnologique d'hommes devenu des cyborgs, c'est aussi l'élimination des personnes fragiles dans le cadre de nos lois sociétales prétendument humaines. Le rêve, cauchemar plutôt, de Pierre Simon est hélas réalisé : l'avortement thérapeutique élimine un nombre considérable de fœtus souffrants, et la loi sur l'aide à mourir, si elle est votée, éliminera un grand nombre de malades. L'eugénisme de Pierre Simon est bel et bien là, et il continue de s'installer au fil des nouvelles lois sociétales.

Devant le spectacle d'une Nouvelle Société s'installant sans difficulté nous pourrions être désabusés, commentant des ruines et regrettant le mal sans savoir quoi faire... Devant une telle situation, Léon XIV nous montre ici un chemin, avec la figure de Néhémie : "En regardant vers l'avenir, je souhaite rappeler l'image de Néhémie que nous avons choisie au début de ce parcours comme compagnon et figure de référence. Néhémie entend le cri d'une ville meurtrie, porte cette douleur dans la prière, discerne devant Dieu, demande de l'aide, obtient la permission de partir, organise le travail, affronte les résistances internes et externes et, pierre après pierre, reconstruit avec le peuple les murs de Jérusalem. Je vois en lui une parabole lumineuse de notre vocation à être, à l'ère de la transformation numérique, non pas des spectateurs résignés face aux fractures sociales et culturelles, ni de simples commentateurs des ruines, mais des femmes et des hommes qui entrent sur les chantiers de l'histoire – laboratoires de recherche, entreprises technologiques, écoles, médias, institutions, communautés locales – pour relever ce qui s'est écroulé et protéger ce qui est exposé" (MH, 241). Léon XIV voit dans le prophète un modèle d'engagement : "Comme Néhémie, nous sommes, nous aussi, appelés à allier écoute et courage, prière et responsabilité, afin que la cité des hommes devienne plus vivable, même lorsque les logiques technocratiques et les intérêts partisans semblent prévaloir." »

Sources: Alétéria

## Conseil Paroissial des Affaires Economiques

## Information aux paroissiens sur les comptes clôturés de l'année 2025

Les membres du C.P.A.E: P François Banvillet, président,

Membres de droit: Jean Marie Panizzi, Marc Tongalahy

Membres nommés Frédérique Assandri, Franck Guillaume, Denise Deplantay  
Clothilde Greco comptable.

Produits (Recettes)	Postes principaux	Charges (Dépenses)	Postes principaux
Denier de l'Eglise	49810 €	Participation à la vie du diocèse (PVD)	25550 €
Quêtes dominicales	21997 €	Déplacements prêtres	10435 €
Casuel		Fluides	22327 €
Baptême	5354 €	(eau, électricité, téléphone...)	
Mariage	2518 €		
Funérailles	19260 €		
Autres quêtes	5966 €	Fournitures administratives, bureau, secrétariat	3398 €
Autres ressources (luminis... etc...)	1612 €	Documentation (catéchèse... etc)	2870 €
		Locations	5776 €
		Frais de culte	6067 €
Total	<b>123948 €</b>	(Excédent 18215 €)	<b>105733 €</b>

Le bilan dessine un cercle vertueux où les dépenses sont contenues et les recettes progressent légèrement. C'est un fragile équilibre !

**Du coté des recettes**

- Le Denier (don des fidèles ouvrant droit à une réduction d'impôts) représente 39% des ressources, mais il n'y a que 99 donateurs qui participent au denier... (moins de 0,50% des habitants du territoire.) Il faut intensifier la sensibilisation car le denier est essentiel pour rémunérer les prêtres et les laïcs salariés du diocèse.
- Les quêtes dominicales représentent 24% des ressources. Elles sont aléatoires et la quête électronique (paniers digitaux) va se généraliser.
- Le casuel représente les offrandes suggérées aux fidèles à l'occasion de la célébration d'un sacrement: 80€ pour un baptême, 250€ pour un mariage, 220€ pour des obsèques)

**Du coté des dépenses**

- Une part importante est consacrée à la PVD (participation à la vie du diocèse): 46% de dépenses; Le diocèse n'a pas de produits, uniquement des charges et ses ressources sont assises sur la participation de toutes les paroisses.
- Un autre poste de dépense: ce sont les frais de déplacement des prêtres (ils ont parcouru plus de 20000 kilomètres en 2025 pour leur service) soit 10 % des dépenses.

À terme le souci du curé ce sont les locaux : il n'y a pas de centre paroissial avec des salles pouvant accueillir plus de 25 personnes, ou de petites salles pour assurer le catéchisme ou l'aumônerie dans de bonnes conditions. Les presbytères anciens ne sont pas adaptés au besoin de la pastorale d'aujourd'hui. il faudra à moyen et long terme trouver des locaux à louer ou acquérir ou construire un centre paroissial. Nous avons besoin de tous ... chaque don est nécessaire pour donner à la paroisse les moyens de sa mission.

Une aide qui serait précieuse que vous deveniez propagandiste du Denier, insistez auprès de votre entourage...

un don de 500,00 € ne coûte en réalité au donateur que 125,00 € puisque il reçoit une attestation pour une déduction fiscale de 66%

**Merci infiniment pour votre soutien et votre générosité !**

Agenda paroissial du 16 au 21 Juin 2026		
<b>Ma 23/06</b>	pas d'adoration et de vêpres	Reprise en septembre
<b>Mer 24/06</b>	18h Messe à st André	
<b>Jeu 25/06</b>	18h Messe à Aspremont	
<b>Ven 26/06</b>	18h Messe à Levens 18h Messe à Tourrette	19h réunion catéchuménat des adultes à Tourrette
<b>Sam 27/06</b>	11h Baptême Léna à Tourrette <b>10h30 messe à Lengarvin</b> 15h Baptême Paul à Tourrette <b>17h messe fête patronale Saint Pierre (Plan d'Ariou Tourrette)</b>	P François absent
<b>Dim 28/06</b>	9h messe à Aspremont 11h messe à Levens	P François absent

**Carnet Paroissial - Nos joies & nos peines**

Nous portons dans la foi et l'espérance les familles de **Daniel CONTESSIN** et **Yvane BULGARE** qui sont passés en Dieu cette semaine.

Nous partageons l'action de grâce des familles de **Ambre MOINE**, **Nina ARDISSON** et **Matthew SUSAC** qui ont reçu le baptême.

Nous souhaitons beaucoup de bonheur à **Anthony GOLHIERI** et **Astrid JACQUES** qui se sont unis devant Dieu.

**Pensée inspirante:**  
« Dieu apparaît autant que nous le laissons transparaître. Il est inutile de le démontrer : il s'agit de le montrer. »

*Maurice Zundel*

## AUMÔNERIE DES COLLÈGES Vers la rentrée

Une équipe va se mettre au travail et des informations pour la rentrée de septembre seront données aux familles suivant ce cahier des charges : établir équilibre subtil entre vie spirituelle, formation humaine et convivialité.

À cet âge, les jeunes passent de l'enfance à l'adolescence ; l'aumônerie doit être pour eux un "phare" et un lieu de liberté.

Il est essentiel aussi de les accrocher à la vie paroissiale et de faciliter leur participation aux liturgies dominicales. Il faut instaurer un lien régulier avec le diocèse et les services des aumôneries de l'AEP avec les temps forts (cap Montagne, credo challenge, pèlerinage TT etc...)

Le cahier des charges définit le "pourquoi" et le "comment" de l'aumônerie. Objectifs pédagogiques et spirituels:

### 1/ Cadre Structurant

- Accompagner la croissance : passer d'une foi "héritée" (parents) à une foi « choisie ».
- Créer une communauté : offrir un lieu d'appartenance où chacun est accueilli sans jugement.
- Initier à la vie sacramentelle : préparation au Baptême, à la Première Communion ou à la Confirmation. Participation à la messe dominicale
- Service et Ouverture : apprendre aux jeunes à se tourner vers les autres (solidarité).

### 2/ Moyens Humains et Matériels

- Encadrement : une équipe d'animateurs formés, sous la responsabilité des prêtres de la paroisse, ayant le souci de l'exemplarité et prêts à une vie d'équipe pour partager et vivre leur mission au rythme des 5 essentiels.
- Lieux : des salles modulables (coin détente + coin travail) et une église pour la prière.

- Rythme : rencontres bimensuelles les samedi matin de 10h à 11h45 + des temps forts dans l'année (retraites) et des soirées de louange et d'adoration, la participation à l'animation des messes paroissiales. (Le calendrier sera envoyé fin juin)

### 3/ Programme Annuel :

« *En route avec le Christ* » (éditions du Rocher). Le programme doit suivre le calendrier liturgique tout en s'adaptant aux questions spécifiques de chaque niveau. (1 livre par niveau)

#### Structure d'une Séance Type (1h30):

Accueil, goûter partagé, nouvelles de la semaine (indispensable pour créer du lien).

Activité / topo (45 min) puis débat, étude de texte, témoignage ou vidéo.

Prière (20 min) : chant, lecture de la Parole, silence, intentions de prière.

Envoi (10 min) : informations pratiques et bénédiction.

### ACCUEIL Secrétariat Central (Sacrements, Informations)

<b>SECRETARIAT CENTRAL</b>	15, rue du général Joseph Tordo 06690 Tourrette-Levens du lun. au ven. de 9h à 12h	Tel: 04 97 14 86 39 En cas d'urgence: 07 61 16 76 87
<b>MESSES ET OFFICES DE SEMAINE - RÉFÉRENTS « VEILLEURS » PAR COMMUNAUTÉ</b>		
<b>ASPREMONT</b>	Église St-Jacques, Chapelle St-Claude, Sanctuaire N.D des Salettes Le jeudi à 17h30 Chapelet - Adoration - 18h Messe	"Veilleur" Françoise DE LESTANG tél: 06 22 12 87 39
<b>LEVENS</b>	Église St-Antonin, chap. Noire, chap. Blanche, chap. Ste Claire, chap. Ste-Pétronille, chap. St-Michel, chap. St-Antoine de Padoue. Le Vendredi - Chapelle Noire à 17h30: Chapelet - Adoration - Messe à 18h	"Veilleur" Monika AUGIER tél: 06 27 14 66 56
<b>DURANUS</b>	Église ND de l'Assomption, Chapelle Saint-Michel	"Veilleur" Monika AUGIER tél: 06 27 14 66 56
<b>ST ANDRÉ DE LA ROCHE</b>	Église St-André et Chapelle Ste-Claire Le mercredi - Messe 18h Accueil église St André Tél: 04 93 54 71 26	"Veilleur" Claude BOSETTI tél : 06 62 69 50 06
<b>SAINT BLAISE</b>	Église Saint Blaise Le samedi Messe à 18h (voir en page 3 agenda)	"Veilleur" Catherine GHIRLANDA tél : 06 11 50 53 01
<b>TOURRETTE LEVENS</b>	Église Notre Dame de l'Assomption, chapelle du Caire, chapelle Saint Antoine Le mardi 18h30. Prière paroissiale: Oasis spirituelle 18h30 à 19h Adoration et 19h prière des Vêpres Le Vendredi à 17h Chapelet - Messe à 17h30	"Veilleur" Stéphanie BAILET Tél : 06 11 91 42 80

#### DEMANDES DE BAPTEME ET MARIAGE

1/ **Baptême**: Faire la demande 3 mois au moins avant la date envisagée. Le premier R.V sera pris avec le curé qui accueillera la demande et fixera date et modalités de la célébration. La préparation comprend deux réunions fixées en fonction de la date du baptême. Une 1<sup>ère</sup> rencontre avec l'équipe baptême (échange) , une 2<sup>de</sup> avec un prêtre ou un diacre (catéchèse). La 3<sup>ème</sup> et dernière étape est la mise au point de la célébration avec le célébrant.

2/ **Mariage**: Faire la demande un an avant la date envisagée. Le 1<sup>er</sup> R.V sera pris avec le curé pour accueillir la demande et fixer la date de la célébration et organiser la préparation. Cette préparation est assurée en doyenné.

#### CATECHISME ET AUMÔNERIE

**Catéchisme**: 1<sup>er</sup> contact: avec le secrétariat pour info et inscription  
**Aumônerie**: collèges: contact Isabelle HESSE tél : 06 77 05 18 61

#### FUNERAILLES

Le premier interlocuteur des familles c'est la société de Pompes funèbres qui fixe avec la famille et la paroisse la date des obsèques.

#### DEMANDE DE MESSE

À faire dans les accueils des églises ou au secrétariat central.

#### POUR SOUTENIR LA PAROISSE DANS SA MISSION, DONNEZ AU DENIER :

Scannez le QR Code grâce à l'appareil photo de votre téléphone



#### ACTES CANONIQUES

Les demandes de certificat de baptême, mariage, communion seront adressées au secrétariat. C'est le curé qui délivre ces documents. Idem pour les autorisations de célébrations à l'extérieur de la paroisse.

#### RENCONTRER LES PRÊTRES ET LE DIACRE DE LA PAROISSE POUR UN ENTRETIEN SPIRITUEL OU LE SACREMENT DU PARDON

Le Père François reçoit sur rendez-vous. - Le Père Marc reçoit sur rendez-vous.

**CURÉ**: P. François BANVILLET  
07 61 16 76 87  
franb06@orange.fr

**VICAIRE**: P. Marc TONGALAHY  
07 53 55 07 61  
marctongalahy48@gmail.com

**DIACRE**: Jean-Marie PANIZZI  
06 38 24 17 99  
jeanmariepanizzi@gmail.com

E.mail:  
stpons@nice.catholique.fr

Tel secrétariat central:  
04 97 14 86 39

Site internet:  
<https://paroissesaintpons.e-monsite.com>